



RÉPONSE AU POSTULAT

Auteur	Philipp Matthias Bregy, CVPO, Graziella Walker Salzmann, CSPO
Objet	Contournement de Viège « signalisation intelligente »
Date	17.06.2011
Numéro	5.149

La route de liaison Baltschieder - Lalden n'a pas été planifiée et conçue comme route de contournement, mais comme route de délestage de la T9. Sur toute leur longueur, les deux chaussées de cette route ne sont par ailleurs accessibles qu'au trafic de personnes.

Pour des raisons de sécurité, le trafic de poids lourds n'est pas autorisé (interdiction des entreprises industrielles) à emprunter le tronçon situé derrière les installations industrielles (DSM et Lonza). La route est toutefois de nouveau accessible aux poids lourds depuis le pont de Lalden jusqu'à la zone industrielle de la commune du même nom.

Comme les postulants le font remarquer à juste titre, cette route a fait ses preuves en tant que route de délestage pour la T9 à Viège, en dépit du fait qu'aucune signalisation explicite n'ait été installée.

Le but de cette route de délestage est de décharger Viège du trafic de transit durant les heures de pointe. L'expérience a démontré que les automobilistes utilisent toujours la voie la plus rapide pour se rendre de Brigue à Viège ou inversement. Aussi longtemps qu'il n'y a pas de bouchon sur la T9 à Viège, la route de délestage est peu utilisée, dans la mesure où elle est plus longue que la T9 et qu'il en résulte ainsi un plus long temps de parcours.

C'est un fait et une signalisation n'y changerait rien. Les automobilistes réalisent toujours très rapidement la situation. Les résultats des statistiques en matière de trafic depuis l'ouverture de ce tronçon le confirment clairement. Il convient en outre de faire remarquer que depuis l'ouverture de cette route de liaison, aucune situation de bouchon n'est plus à déplorer même en soirée. Cela confirme que la route a été bien conçue.

Même pendant les travaux de goudronnage de 2011 à l'intérieur de Viège, le même phénomène a été observé, bien que le trafic de personnes ait provisoirement été dévié et qu'il ait été recommandé aux automobilistes d'utiliser la route de délestage.

On a renoncé à signaler cette route en tant que route de contournement, dans la mesure où - comme déjà indiqué plus haut - la route ne sert pas de route de contournement, mais bien de route de délestage et où pour des raisons de sécurité elle n'est pas ouverte à tous les types de véhicules (poids lourds). La signalisation actuelle a jusqu'à présent fait ses preuves et aucune modification ne s'impose pour l'instant.

Le postulat est rejeté.

Lieu, date Sion, le 24 février 2012